

Les procédures d'accueil au Microlycée 93

Le processus d'accueil se fait en plusieurs temps, le moment concret de l'accueil à la rentrée ne constituant qu'une étape, certes importante, mais articulée à des moments d'accueil en amont et des réouvertures de l'accueil en aval, et tout au long de l'année.

L'accueil prend des formes diverses : pédagogique, administratif mais aussi humain et moral dans un souci de réassurance psychologique et sociale.

Le calendrier et les modes de l'accueil sont les suivants :

- a. l'accueil téléphonique initial pour les élèves – *a priori* les plus déterminés – qui, au cours de l'année scolaire, anticipent une reprise de sa scolarité. Un point sur leur situation est rapidement fait afin de les orienter éventuellement vers des dispositifs adéquats. Ils sont surtout systématiquement invités à venir à la journée Portes ouvertes qui a lieu en mai.
- b. L'accueil concret et physique lors des journées Portes ouvertes en mai. A cette occasion, au travers d'échanges avec les professeurs et des élèves inscrits au Microlycée, s'accueillent par leur énonciation les singularités des parcours de chaque individu. L'enjeu est ici humain, moral, scolaire et social. La découverte des lieux est une manière d'appréhender le cadre physique d'un retour à l'école.

Ces deux étapes ne sont pas celles de toutes les candidatures et donc de tous les élèves. Celles qui suivent sont en revanche systématiques et impératives.

1. **L'accueil téléphonique inaugural** : prise de contact avec la structure par l'élève. Si le parent ou toute tierce personne, il est demandé au candidat de rappeler lui-même en son nom. L'enjeu est ici d'identifier la nature de la candidature et du profil. Il est proposé un rendez-vous si la demande paraît adéquate à la structure du Microlycée. Parmi les critères : être âgé de 16 ans au moins, de 25 ans au maximum, avoir connu une rupture réelle avec une scolarité, avoir connu l'absentéisme de manière prononcée quelle qu'en soit la forme, distance de la résidence à la structure (1 heure maximum) pour évaluer la viabilité de la scolarité, ne pas avoir une affectation quelle qu'elle soit dans une structure de l'Education nationale...
2. **L'accueil physique concret** : premier entretien, accueil de l'élève par deux professeurs et échange avec l'élève sur les raisons de sa présence, sur sa connaissance de la structure, sur ses motivations. Ecoute de son parcours scolaire et formulation des raisons de son décrochage. Description de sa situation personnelle, des problèmes familiaux, médicaux, psychologiques. Période : fin juin/début juillet ; septembre-octobre.
3. **Accueil de la candidature en équipe** : exposé de la situation, des mobiles et du désir de candidat de l'élève par les deux professeurs ayant procédé à l'entretien. Discussion collégiale, proposition de réorientation vers d'autres structures ou validation de la candidature. Appel téléphonique de l'élève et communication de la réponse décidée en équipe par l'un des deux professeurs ayant vu directement l'élève. En cas d'acceptation, est demandé à l'élève de recontacter la structure début septembre pour prendre un rendez-vous pour l'inscription. Période : Mi-juillet ou septembre-octobre. Si candidature en septembre, rendez-vous donné immédiatement à l'issue de la réponse sur la candidature.
4. **Accueil de la rentrée, individualisée par un moment personnel d'inscription avec un professeur** : accueil de l'élève avec un adulte accompagnateur puis remise et explication du livret d'accueil qui contient l'emploi du temps, les règles de fonctionnement, la liste de matériel. Moment d'explicitation des enjeux administratifs, pédagogiques de la structure. Moment symbolique de l'engagement dans une rescolarisation et re-socialisation. Période : 2^e semaine de septembre puis jusqu'à mi-octobre.
5. **L'accueil pédagogique et scolaire** : reprise effective des cours selon l'emploi du temps communiqué. 3^e semaine de septembre. Retour à une norme temporelle, pédagogique. Inscription dans une communauté et accueil de la singularité concrète des autres – réception

des exigences propres à chaque discipline et des épreuves des examens (bac français-sciences en 1^e...).

6. **La journée d'intégration** après 15 jours de cours (fin septembre-début octobre) : accueil social, vocation communautaire de la journée. Découverte des autres, des personnes derrière les élèves et les professeurs. Fédération du groupe autour d'activités physiques (parcours de santé, voile, escalade...) ou créatives (photo, dessin...).
7. **Accueil culturel et social**, accueil dans une culture commune. Sortie au théâtre (partenariat Théâtre du Rond-Point), dans le sillage de la journée d'intégration. Il s'agit de consolider le lien social, les valeurs de la communauté. Période : mi-octobre
8. **La référence** : accueil de l'élève de manière hebdomadaire tout au long de l'année. Ouverture avec l'élève et par son récit du contexte général de vie et de travail. Tentative d'identification et de traitement des absences et des manques de travail et plus fondamentalement, approche de la personne dans une optique holiste et non simple audit des résultats scolaires. Le rôle du référent est celui d'un accompagnateur de scolarité, pouvant aller jusqu'à aborder avec l'élève des questions parfois très personnelles, tant ces questions peuvent obérer leur scolarité. Il s'agit d'un moment repère, d'un temps d'écoute mais aussi de relais vers des professionnels, plus compétents, psychologue, assistant social ou médecin.
9. **La remise des bulletins trimestrielle : accueil de l'investissement socio-scolaire et de ses résultats.** Remise faite par deux professeurs d'un bulletin « scolaire » et d'une fiche de suivi qui recense les points liés à la ponctualité, au respect des engagements, implication dans la vie collective...
10. **L'accueil hors-les-murs** : stage de travail à Sciences-Po en décembre pour les 1^e, séjour de création artistique fin janvier pour les 1^e et quelques Terminales, stage de révision de 3 jours en mai pour les Terminales
11. **Accueil dans la réception des résultats de l'examen.** Accompagnement concret sur le lieu des résultats et préparation des oraux de rattrapage si besoin ; conseil et soutien dans le choix des – fin juin-début juillet
12. **Fête de fin d'année et célébration des résultats avec les élèves.** Autour du 12 juillet.